

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : YACHTCARE DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info@soloplast.fr**1.4 Numéro d'appel d'urgence**INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59
<http://www.centres-antipoison.net>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version
2.0

FR / FR

Date de révision:
28.04.2020

Date de dernière parution: 02.01.2020
Date de la première version publiée: 03.09.2019

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version
2.0

FR / FR

Date de révision:
28.04.2020

Date de dernière parution: 02.01.2020
Date de la première version publiée: 03.09.2019

	PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Elimination: P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
--	--

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

acide salicylique

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine)

m-phénylenebis(méthylamine)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319	>= 25 - <= 50
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8 612-067-00-9 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 25 - <= 50
Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer	68609-08-5 614-657-1	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 25 - <= 50
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2 202-013-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315	>= 2,5 - <= 10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version
2.0

FR / FR

Date de révision:
28.04.2020

Date de dernière parution: 02.01.2020
Date de la première version publiée: 03.09.2019

	603-069-00-0 01-2119560597-27	Eye Irrit. 2; H319	
acide salicylique	69-72-7 200-712-3 01-2119486984-17	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361d	>= 3 - <= 10
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine)	113930-69-1 500-302-7500-302-7	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1B; H317	<= 2,5
m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0 216-032-5 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	<= 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.
Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Protéger l'oeil intact.
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

Susceptible de nuire au fœtus.
Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Pulvérisateur d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Porter un équipement de protection individuel.
Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Éviter une exposition directe au soleil.

Doit être stocké dans des zones sans écoulement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le stockage doit être en accord avec le BetrSichV (Allemagne).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version 2.0 FR / FR Date de révision: 28.04.2020 Date de dernière parution: 02.01.2020
Date de la première version publiée: 03.09.2019

Précautions pour le stockage : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
en commun

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
m-phénylène-bis(méthylamine)	1477-55-0	VLCT (VLE)	0,1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
alcool benzylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	22 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	110 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	27 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux, Aigu - effets locaux	0,073 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,526 mg/kg
acide salicylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	5 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version
2.0

FR / FR

Date de révision:
28.04.2020

Date de dernière parution: 02.01.2020

Date de la première version publiée: 03.09.2019

			systemiques, Long terme - effets locaux	
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	2,3 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	4 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	4 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
alcool benzylique	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	39 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg
	Sédiment marin	0,527 mg/kg
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	Eau douce	0,06 mg/l
	Eau de mer	0,006 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,784 mg/kg
	Sédiment marin	0,578 mg/kg
	Sol	1,121 mg/kg
2,4,6- tris(diméthylaminométhyl)phénol	Eau douce	0,084 mg/l
	Eau de mer	0,008 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,2 mg/l
acide salicylique	Eau douce	0,2 mg/l
	Eau de mer	0,02 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	162 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,42 mg/kg
	Sédiment marin	0,142 mg/kg
	Sol	0,166 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 480 min

Épaisseur du gant : >= 0,5 mm

Directive : DIN EN 374

Indice de protection : Classe 6

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : > 480 min

Épaisseur du gant : >= 0,5 mm

Directive : DIN EN 374

Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.
Ne pas porter des gants de cuir.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.
Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Suivre le protocole de protection de la peau.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

Couleur	: jaune clair
Odeur	: type amine
pH	: non déterminé
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 13 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 1,2 % (v)
Pression de vapeur	: 0,1 hPa (20 °C)
Densité	: 1,04 g/cm ³ (23 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: 380 °C
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 700 mPa.s (25 °C)
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

Oxydes d'azote (NOx)

La combustion produit des fumées caustiques.

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.399 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool benzylique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,178 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Cochon d'Inde): < 5.000 mg/kg

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.030 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,01 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Avis d'expert

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.169 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 980 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

acide salicylique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 891 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : LCLo (Rat): > 0,7 mg/l
Durée d'exposition: 7 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 412
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine):

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.000 mg/kg
Méthode: Avis d'expert

m-phénylenebis(méthylamine):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 930 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,34 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 3.100 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Composants:

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

m-phénylenebis(méthylamine):

Évaluation : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

alcool benzylique:

Résultat : Irritation modérée des yeux

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

acide salicylique:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

m-phénylenebis(méthylamine):

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(méthylamine):

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

m-phénylenebis(méthylamine):

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous -catégorie 1B.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

acide salicylique:

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

alcool benzylique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 230 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 500 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	FR / FR	Date de la première version publiée: 03.09.2019

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

- | | |
|--|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 110 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 23 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 50 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3 |
| Toxicité pour les micro-organismes | : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 1.120 mg/l
Durée d'exposition: 18 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC: 3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) |

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-triméthyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

Évaluation Ecotoxicologique

- | | |
|---|--|
| Toxicité aiguë pour le milieu aquatique | : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CL50 (Palaeomonetes vulgaris (Crevette d'eau douce)): 718 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 84 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |

Évaluation Ecotoxicologique

- | | |
|---|--|
| Toxicité aiguë pour le milieu aquatique | : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |
|---|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

acide salicylique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.370 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 870 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les micro-organismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 500 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 16 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine):

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

m-phénylenebis(méthylamine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 87,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 15,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 4,7 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Biodégradabilité : Biodégradation: 8 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Biodégradabilité : Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

m-phénylenebis(méthylamine):

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,99 (23 °C)
pH: 6,34

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,66 (21,5 °C)

acide salicylique:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,25 (25 °C)

m-phénylenebis(méthylamine):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,18 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	: Eliminer comme produit non utilisé.
Code des déchets	: Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation 08 00 00, DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION 080200, déchets de FFDU d'autres revêtements (y compris de matières céramiques) 080299, déchets non spécifiés ailleurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 2735
ADR	: UN 2735
RID	: UN 2735
IMDG	: UN 2735
IATA	: UN 2735

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
ADR	: AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
RID	: AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
IMDG	: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
IATA	: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 8
ADR	: 8
RID	: 8
IMDG	: 8
IATA	: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 8
EmS Code	: F-A, S-B
IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 856

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

Instruction d' emballage (LQ) : Y841
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : Class 8 - Corrosive substances

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
 Instruction d' emballage (LQ) : Y841
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : Class 8 - Corrosive substances

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
2.0	28.04.2020	02.01.2020
FR / FR		Date de la première version publiée: 03.09.2019

tances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) en compte: Numéro sur la liste 3

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : 84, 49 bis, 51
(R-461-3, France)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H361d	: Susceptible de nuire au fœtus.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des mar-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

YACHTCARE – DURCISSEUR POUR RESINE EPOXY (type BK)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 02.01.2020
2.0	FR / FR 28.04.2020	Date de la première version publiée: 03.09.2019

chandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle -Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361d
Aquatic Chronic 3	H412

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

